

### Editorial

#### Printemps de crise pour les associations : un moratoire et un plan d'urgence sont nécessaires

**Le vote des budgets communaux constitue la première application concrète du plan de rigueur.** La grande majorité des villes a répercuté sur les subventions aux associations les baisses de dotations que l'État leur a imposées. **Cela se traduit par de multiples difficultés**, des licenciements, de multiples fermetures (*Cf. Cartocrise-asso*). Le Monde du 17 avril vient de publier un article ([LIRE ICI](#)) qui souligne l'augmentation du nombre de redressements ou de liquidations judiciaires, et conclut que les difficultés actuelles en annoncent d'autres.

Tout cela confirme les analyses faites par le Collectif depuis de nombreux mois, critiquées en leur temps par le gouvernement et les statisticiens. Nous nous félicitons de voir le Mouvement associatif, par la voix de sa présidente, prendre aujourd'hui conscience des difficultés et de « l'absence d'alternative quand les subventions se tarissent ». La situation de crise qui apparaît aujourd'hui était en effet prévisible dès lors que le gouvernement avait annoncé une diminution du niveau de l'action publique de 50 milliards en trois ans et des dotations aux collectivités de 11 milliards en 3 ans.

Cependant, le Monde n'a pas repris intégralement l'analyse que nous lui avons proposée, qui insistait sur le caractère cumulatif des coupes budgétaires au cours des trois années à venir. De ce fait, l'estimation du nombre d'emplois menacés que nous prête le journaliste est largement sous-estimée. En effet, au nom du pacte budgétaire européen (TSCG) **le gouvernement a déjà adopté un projet de budget 2016** (*Cf. conseil des ministres du 15/4/15*) pour le soumettre à la Commission européenne, avant tout débat démocratique. Celui-ci prévoit pour 2016 une nouvelle diminution de la dotation aux collectivités et des autres financements publics, donc de nouvelles coupes claires dans les subventions. Il s'apprête par ailleurs à **encourager les partenariats public-privé** pour suppléer à l'insuffisance de financements publics à court terme, même si cela met au pillage le budget de l'État des prochaines années et

conduit les associations à abandonner tout projet au service du bien commun et à se soumettre aux investisseurs en s'assimilant à des entreprises lucratives (*Cf. article Médiapart « la finance jette ses filets sur les assos »*)

Le gouvernement ne peut pas **d'un côté appeler à un sursaut civique**, exalter le rôle des associations pour l'éducation populaire, et **de l'autre continuer à provoquer leur disparition accélérée** par des mesures aveugles. Cette incohérence conduit tout droit à des cataclysmes. Il ne peut pas proposer de telles mesures sans **évaluer les conséquences des baisses de crédits de l'année en cours** et procéder à une **étude d'impact de ses propositions pour 2016**, comme d'ailleurs la loi l'y oblige.

**Dans cette attente, le Collectif des associations citoyennes demande au Premier ministre de prononcer un moratoire sur les baisses de dotations aux collectivités et de prévoir dans le budget 2016 de l'État un plan d'urgence pour l'éducation populaire et la culture**, qui apparaissent -au vu des informations les plus récentes- comme les deux secteurs les plus sinistrés par la baisse des crédits budgétaires en 2015. Leur disparition aurait des conséquences incalculables pour la démocratie, le lien social et l'éducation citoyenne, car elles assurent un travail de terrain indispensable pour l'avenir de notre pays.

Didier Minot

#### Soutenir le Collectif :

Avec la multiplication des sollicitations et des alertes, **le rôle joué par le CAC est plus que jamais nécessaire**. De même la mutualisation : des expériences, des solutions et propositions est nécessaire pour tenir et s'entraider. Pour cela, nous avons encore plus **besoin de votre soutien**, afin de pouvoir continuer à parler librement.

→ [Téléchargez le bulletin d'adhésion](#) → [Faire un don](#)  
[Adhérer en ligne](#) → [Individuel](#) → [Personne morale](#)

# Mobilisations

## Actions du Collectif

### Le séminaire d'été du CAC : *Portée et sens de l'action associative face aux évolutions en cours*

Le Collectif organise cet été durant 3 jours -du 6 au 8 juillet à l'Haÿ les roses-, un **séminaire d'échanges, de formation et de réflexion** pour faire le point sur les **principales questions posées aujourd'hui aux associations citoyennes**, tant sur le terrain qu'au niveau national. Ce séminaire alternera travail en petits groupes et en atelier, débats, échanges d'expériences et temps festifs. Nous espérons fortement que cela permettra de **souder un groupe** qui animera de façon conviviale la marche du Collectif, en réponse à des **enjeux partagés**. [Détails et inscriptions ICI](#)

### Le 8 juin : formation « SIB » Attac/CAC



Dessin Samuel BOURREAU

Journée de travail et de formation (de 9h30 à 17h) à L'AGECA (75011 Paris) sur les « **Social Impact bonds (SIB), innovation financière ou projet de société marchande totale** ? ».

Le CAC et ATTAC ont décidé d'unir leurs efforts pour montrer que ce projet constitue une solution ruineuse pour les finances publiques et asservissante pour les projets associatifs. [Détails et inscriptions ICI](#)

### Ecologie au quotidien et Conférence climatique : le CAC participe à la mobilisation

La Conférence climatique représente un enjeu décisif pour l'avenir de l'humanité. La nécessaire transition écologique repose principalement sur des changements majeurs de politiques publiques et de fonctionnement économique à tous les niveaux. Mais elle repose également sur la **mobilisation des citoyens eux-mêmes, bien au-delà des militants déjà convaincus**.

Pour aider à cette mobilisation en île de France, le Collectif a entrepris de **réaliser un recensement des actions que les citoyens peuvent entreprendre avec leurs propres forces pour contribuer à la transition écologique** (porte d'entrée pour une conscientisation plus large). *Plus d'information sur [notre site sur ce LIEN](#)*

## Actions locales

### Roue Libre à Chambéry Aix Albertville

Sur décision du conseil municipal du 13 avril 2015 relatif au vote du budget de la ville de Chambéry pour l'année 2015, le conseil municipal a validé **une baisse moyenne des subventions aux associations du bassin chambérien de 19,6%** !

Pour l'association Roue Libre, **la baisse de subvention est de presque 40%** passant de 6 400€ à 4 000€.

Par ailleurs, toujours cette association, la subvention du Chambéry Métropole **diminue de 5,5%**.

Seules les subventions du Conseil Général de la Savoie et de la Région Rhône Alpes restent identiques à 2014.

L'association déclare « *au regard de notre "dépendance" aux subventions (Environ 55 000€ sur un budget total d'environ 90 000€) et pour maintenir nos deux emplois à temps plein (dont 1 contrat aidé) il est impératif pour nous d'engager une réflexion pour diversifier nos ressources financières.* »

[ICI le lien vers des articles de presse](#) relatifs à la décision du conseil municipal de Chambéry.

### La MJC de Savigny-sur-Orge (91)

Le contexte budgétaire semble **avoir raison du modèle singulier de ces maisons d'éducation populaire que sont les MJC**. Dans un contexte financier difficile, la municipalité de Savigny-sur-Orge annonce, parmi ses coupes budgétaires en 2015, **la fin de la subvention pour la Maison des Jeunes et de la Culture**, soit, un manque à gagner de quelque 130 000 € pour l'association qui pourrait être synonyme de portes closes dans un avenir proche. Les défenseurs de la MJC de Savigny dénoncent « on brade la jeunesse ».

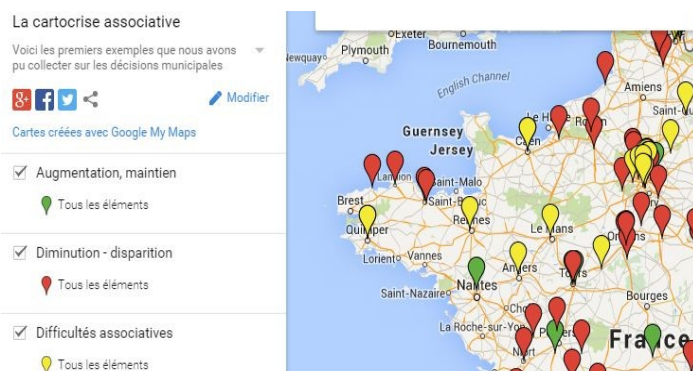
Les banderoles sont de sortie devant la MJC, aussi appelée « Maison pour tous de Savigny ». Les bénévoles et salariés sont vindicatifs quant au devenir de leur structure : « *50 ans d'engagement bénévole, de spectacles, d'éducation populaire, de vivre-ensemble, de rencontres, de dynamisme détruit en 3 jours* » déplorent-ils.

[Lire ICI l'article de l'Huma](#) du 20 avril 2015.

► **Retrouver toutes ces infos [sur la cartocrise-asso ICI](#)**

# Analyses

## La Cartocrise associative, une carte des ruptures



Comment les villes traduisent-elles les baisses de dotations que l'État leur fait subir ?

Pour répondre à cette question, le CAC a lu la presse locale et vous a questionné. Résultat : plus de 100 réponses à ce jour, évidemment très incomplètes par rapport aux décisions des 36 000 communes.

Nous avons reporté sur une « cartocrise » l'ensemble de ces informations, qui porte soit sur les décisions communales, soit sur les difficultés que telle ou telle association nous signale. Cette photographie se passe de commentaires : plus de 80 % des communes ont décidé d'une baisse uniforme des subventions, le plus souvent autour de 10 %, avec des pointes à 25 %. Les témoignages individuels montrent que derrière les chiffres se sont des ruptures, des détresses, des souffrances humaines, mais aussi des territoires laissés à l'abandon par l'impossibilité d'agir au service du bien commun, et parfois 50 ans d'expérience accumulée qui sont rayées d'un trait de plume.

Certaines structures comme les MJC sont particulièrement exposées, car leur financement dépend beaucoup des communes, et elles ne disposent par comme les centres sociaux ou les foyers de jeunes de conventions triennales avec la CAF. Nous reviendrons sur cette analyse de façon plus détaillée dans les prochaines semaines.

[VOIR la cartocrise associative ICI](#), elle est en constante évolution, grâce à vos retours.

**Nous remercions les associations qui continuent de nous informer sur l'évolution de leur situation :**  
baisse, maintien ou augmentation des budgets, licenciements, arrêt d'activités, liquidations...

**Ecrivez-nous à : [contact@associations-citoyennes.net](mailto:contact@associations-citoyennes.net)**

## Investissements à impact social

Un dossier sur l'investissement à impact social a été envoyé à tous les contacts du Collectif et à la presse. S'appuyant sur ces informations, Médiapart a publié vendredi 8 mai un très bon article sur le sujet : « [La finance jette ses filets sur les associations](#) ».

**A ne pas manquer sur France Culture (93.5 FM) mercredi 20 mai à 18h20**, l'émission « [Du grain à moudre](#) », trois intervenants -dont Jean-Claude Boual (président du Collectif)- débattront sur les investissements à impact social.

Consultez notre synthèse « **20 questions 20 réponses sur les SIB** » qui répond aux questions les plus fréquemment posées sur le sujet. Les militants y trouveront un outil supplémentaire pour aborder ce sujet ; retrouvez l'ensemble des articles, documents et analyses dans le [dossier « financiarisation de l'action associative »](#).

La [journée d'étude du 8 juin](#) sera l'occasion d'aborder toutes ces questions en profondeur et de répondre aux demandes d'interventions locales qui se multiplient.

## Trésorerie des associations : six mois à un an deviennent nécessaires

A travers les exemples de la cartocrise-associative, on voit depuis quelques semaines se développer un discours qui dénonce les « réserves excessives des associations ». Le Collectif a donc entrepris d'analyser la situation pour demander une clarification rapide aux pouvoirs publics. Il est clair en effet que l'utilisation des références utilisées pour les activités commerciales n'a aucun sens dès lors que les délais de paiement sont de plus en plus longs pour les subventions publiques. Nous estimons que 6 mois à un an de trésorerie sont nécessaires. Il n'est pas acceptable que l'État et les collectivités fassent leur trésorerie sur le dos des associations.

**Le Collectif met en circulation un premier document de travail ([LIRE ICI](#)).**

**Merci à tous ceux qui le peuvent de nous faire part de leur avis et de leur témoignage par retour de mail.**

## ILS ONT REJOINT LE COLLECTIF

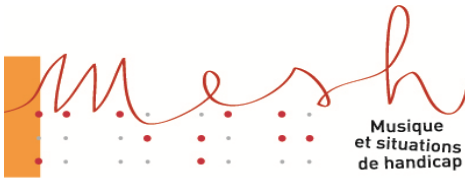
Avec la campagne d'adhésion en cours, le **Collectif compte une centaine de nouveaux adhérents en 2015**, à titre individuel ou associatif (personne morale). Parmi les dernières structures qui viennent d'adhérer nous avons noté : la CIMADE ; La Fédération française des écoles de cirque (FFEC) ; Les Potes en ciel, café des

enfants à Lille ; L'association GRAINE 42 ; Culture et Liberté ; Feyzin Europe (69) ; L'Épis vert à Caen ; Le CELAVAR Pays de Loire ; La Maison régionale de l'environnement et des solidarités à Lille (MRES) ; Espaces (92) ; La fédération des associations de danses et musiques traditionnelles (FAMDT)... et tout ceux à venir !

# Et aussi...

## Difficultés & Alternatives

### Comment rebondir au sein des difficultés ? : L'expérience de MESH



L'association MESH (Musique Et Situation de Handicap) œuvre depuis 30 ans pour

promouvoir l'intégration culturelle des personnes en situation de handicap, en favorisant leur accès aux pratiques musicales. Très reconnue, elle a animé le réseau national Musique et Handicap. Depuis 2010, une forte baisse des subventions a entraîné une crise interne au sein de l'équipe, puis un redémarrage sur de nouvelles bases. L'association s'est séparée de ses salariés permanents et s'est appuyé sur les professionnels, musiciens et sociaux, les parents, les personnes en situation de handicap, pour solliciter leur participation active. Cette stratégie a donné des fruits et l'association s'est retrouvée à flot en 2 ans. Mais ils agissent autrement : il s'agit moins de faire que de faire faire et de mettre en lien, en cherchant pour chaque demande des personnes aux structures compétentes qui pourront y répondre. L'association a pu jusqu'à maintenant garder son objectif initial en retrouvant un second souffle, grâce à une forte mobilisation de ses membres.

ments et s'est appuyé sur les professionnels, musiciens et sociaux, les parents, les personnes en situation de handicap, pour solliciter leur participation active. Cette stratégie a donné des fruits et l'association s'est retrouvée à flot en 2 ans. Mais ils agissent autrement : il s'agit moins de faire que de faire faire et de mettre en lien, en cherchant pour chaque demande des personnes aux structures compétentes qui pourront y répondre. L'association a pu jusqu'à maintenant garder son objectif initial en retrouvant un second souffle, grâce à une forte mobilisation de ses membres.

Pour en savoir plus [LIRE la fiche complète ICI](#)

## A lire/à voir/ à écouter

**Caliban et la Sorcière** : femmes, corps et accumulation primitive — Silvia Federici—Editions Entremonde

**5000 ans de dettes** — David Graeber—Edition les liens qui libèrent—2013

**Moins et mieux ...guide consommation responsable** — Marie-Noëlle Budini—2011

France Culture (93.5 FM) **mercredi 20 mai à 18h20**, l'émission « [Du grain à moudre](#) » sur les SIB

## Agenda du CAC

- **Samedi 9 mai 2015** : les « [Rencontres citoyennes](#) » de Feyzin Europe - *Feyzin (69)*
- **Vendredi 22 mai** : Le [pôle d'initiatives locales et économies solidaires 27](#) (PILES) organise une réunion-débat à 20h sur les « SIB » afin que d'informer et mobiliser toutes les associations du territoire - *Pont-Audemer (27)*
- **We du 30 et 31 mai** : [Forum européen des alternatives](#), avec un atelier « Social Impact Bonds » samedi - *Place de la République Paris (75)*
- **Vendredi 5 juin** : [rencontres inter-asso](#) de la fédé. des réseaux et associations d'artistes plasticiens - *Reims (51)*
- **Lundi 8 juin** : Journée de travail et de formation « [Les Social Impact bonds, innovation financière ou projet de société marchande totale ?](#) » co-organisée par Attac et le CAC (9h30/17) - *AGECA (Paris 11)*
- **17 juin** : Soirée de présentation de notre « répertoire des actions écologiques pratiques » à 18h au CAP - *Paris 12*
- **Jeudi 18 et vend 19 juin** : [Cycle de formation de l'hebdo Politis](#) - parcours ESS avec intervention CAC - *Paris 11*
- **Lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 juillet** : séminaire du CAC. [Informations et inscriptions ICI](#)—*L'Haÿ les Roses (94)*

### Collectif des Associations Citoyennes

108 rue Saint-Maur 75011 Paris - Tél. : 07 70 98 78 56

[www.associations-citoyennes.net](http://www.associations-citoyennes.net) - [contact@associations-citoyennes.net](mailto:contact@associations-citoyennes.net)

Notre [page FACEBOOK](#)